

5640 METTET

www.moligneole.be

Lettre ouverte aux gens de bonne foi

Projet d'usine éolienne dans la région de la Molinee : fin de la première mi-temps

La 2ème enquête publique s'est terminée le vendredi 09/01/2004 (la première ayant été annulée suite à un vice de procédure au niveau de la commune de Mettet).

Le réseau Molineole, fort d'un important soutien populaire, aussi bien dans la belle région de la Molinee qu'en Wallonie et ailleurs, souhaite profiter de la fin de cette importante étape pour faire le point sur ses actions, sur la communication insuffisante de la société promotrice du projet et sur les perspectives d'avenir du projet, à court, moyen et long terme.

Le réseau Molineole est totalement indépendant de tout parti politique et agit exclusivement sur des bases bénévoles, démocratiques et légales.

Un projet emballé et pesé dès le début ?

Il y a un peu plus d'un an, le 23/12/2002, à Mettet et à Denée, les promoteurs dévoilaient maladroitement leur projet à la population, escomptant sur la période des fêtes de fin d'année pour n'enregistrer aucune réaction d'opposition.

C'était sans compter sur le fait que, suite à une erreur de procédure (déjà !), l'enquête publique légale préalable (en amont du projet) avait heureusement dû être recommencée du 19/02/2003 au 06/03/2003, ce qui a permis au réseau Molineole d'entamer sa mission d'information, basée sur une communication permanente et objective.

En réalité, dès le début, la société MESA SA n'a pas cru bon d'informer correctement la population, persuadée d'avoir convaincu les principaux acteurs économiques, sociaux et/ou politiques (locaux et régionaux) de la valeur (financière) de son projet.

En d'autres termes, l'information donnée de manière parcimonieuse à la population par les promoteurs ne l'a été que parce que, légalement, il le fallait bien... Dans l'esprit des promoteurs, tout était donc bien décidé et il n'était donc pas imaginable que la population puisse oser mettre en cause le projet d'usine éolienne dans la région de la Mollignée.

Information permanente et objective

Penser ainsi, outre le fait qu'il s'agit d'un manque flagrant de respect pour les habitants de notre région – qu'ils soient pour ou contre le projet d'ailleurs – constitue également une grave erreur sur le plan stratégique.

Lors de la conférence "*Des éoliennes en région wallonne : politique d'implantation et gestion paysagère*" organisée par la Région wallonne (Ministère de l'Energie - Cabinet du Ministre José DARAS) aux Moulins de Beez (Namur) le 14/10/2003, plusieurs orateurs de premier plan ont clairement mis en évidence l'importance pour les promoteurs de projets éoliens d'informer en permanence et objectivement les habitants concernés. En écoutant ces orateurs, force a été aux participants – dont l'un des promoteurs – de constater que la société MESA SA avait procédé de manière radicalement différente...

Quelques exemples pris parmi beaucoup d'autres :

- Le site Internet de la société MESA SA (www.mesa.be) n'a pas été mis à jour régulièrement. La dernière mise à jour date du 15/11/2003 16:41 et n'a donc pas intégré les péripéties des deux enquêtes publiques... La faute en est-elle à la société MESA SA ou à son webmaster, M. Rudy OVERHEYDEN ?
- Les (rares) communiqués de presse de la société MESA SA ont été systématiquement chargés avec retard sur le site Internet (parfois après plusieurs rappels de la part d'habitants de la région étonnés de recevoir les informations via la presse et non via le webmaster de la société MESA SA).
- Les personnes qui se sont inscrites sur le site Internet de la société MESA SA n'ont reçu que des informations irrégulières et lacunaires (les personnes inscrites depuis la mi-novembre 2003 n'ont encore reçu aucune information).
- La société MESA SA a refusé d'organiser des séances publiques d'information de la population durant les deux dernières enquêtes publiques, prétextant ne pas vouloir réagir face à l'opposition raisonnée et structurée du réseau Mollignéole. C'est un peu facile comme attitude : lorsqu'un promoteur croit en son projet, il doit tout mettre en œuvre pour le défendre auprès de la population. Pourtant, à Mettet et à Denée, le 23/12/2002, les promoteurs s'étaient publiquement engagés à informer correctement la population après la réalisation de l'Etude des Incidences sur l'Environnement (EIE), via des séances publiques d'information et un feuillet toutes boîtes. Cette promesse n'a pas été tenue.
- La société MESA SA n'a encouragé aucune commune à organiser des séances publiques d'information lors des deux dernières enquêtes publiques. Seule la commune de Profondeville, de sa propre initiative, a estimé qu'elle se devait d'informer objectivement sa population. La société MESA SA et le bureau d'études ARIES, bien qu'y étant invités, ne se sont pas rendus à cette réunion.

Le monde à l'envers

Après avoir détecté une erreur de procédure lors de la première enquête publique, commise par la commune de Mettet, la société MESA SA, par crainte d'éventuels recours ultérieurs de la part d'opposants, a obtenu l'annulation de l'enquête publique en cours et la tenue d'une nouvelle enquête publique. Simple péripétie de procédure ou stratégie de retardement et de non prise en compte des réactions émises lors de la première enquête?

Se rendant en effet compte que le réseau Molineole contribuait de manière active et visible à un large débat sur le projet au niveau de la population, principalement sur base de l'Etude des Incidences sur l'Environnement (EIE) et des photomontages du bureau d'études ARIES, la société MESA SA a tiré profit de ce délai supplémentaire pour effectuer une ultime manœuvre afin de rattraper le manque flagrant de communication avec la population.

Et cette manœuvre, c'est l'arrivée tardive et inattendue de M. Rudy OVERHEYDEN, alias Eolix, qui s'est présenté comme étant le gentil petit gaulois qui a la prétention de tenir tête tout seul à l'armée romaine (le réseau Molineole)!

C'est le monde à l'envers !

En réalité, l'armée d'occupation romaine dans la région de la Molinee est constituée par le Groupe Albert FRERE, la CNP et la société MESA SA. Et Eolix n'est qu'un pion, lancé in extremis par des promoteurs aux abois qui reconnaissent ainsi la faillite de leur politique de communication.

Quant au réseau Molineole, constitué par une représentation bien équilibrée de la population locale (tous les milieux socio-professionnels y sont représentés, comptant autant de ruraux que de néo-ruraux), il se bat contre un envahisseur dont le profit financier est le seul véritable objectif, au mépris de la conservation des paysages remarquables de notre région.

Une simple question : pourquoi la société MESA SA n'a-t-elle pas créé elle-même un forum de discussion sur son site et a-t-elle confié ce travail à Eolix ?

La collusion étroite entre la société MESA SA et Eolix a été clairement établie lors de la conférence de presse organisée par Eolix à Annevoie le mercredi 07/01/2004 : ce n'est en effet pas un hasard si MESA SA, en la personne de son Administrateur délégué M. Benoît DESCLEE DE MAREDSOUS, était présente et qu'elle a répondu à certaines questions des journalistes.

Commune de Mesa ou société METTET ?

Mais la collusion entre la société MESA SA et son webmaster n'est pas unique.

En effet, dès le début de l'année 2003, le réseau Molineole dénonçait les liens discutables entre les acteurs de ce projet : les adresses de la société MESA et du Service Travaux de la commune de Mettet sont les mêmes!

Est-il utile de rappeler que, jusqu'il y a peu, M. Rudy OVERHEYDEN était également webmaster du site Internet de la commune de Mettet ?

Les nombreux opposants au projet d'usine éolienne avaient demandé à l'administration de la commune de Mettet de leur délivrer un accusé de réception lors de la remise des lettres d'opposition, observations et/ou suggestions. Ces demandes ont été systématiquement refusées. Eolix se vante à présent sur son site internet (www.eolix.be) d'avoir reçu, quant à lui, des accusés de réception de la part de ladite Administration Communale.

Le réseau Molineole estime, preuves à l'appui, avoir été victime de discrimination systématique de la part de la commune de Mettet et en particulier de son Bourgmestre (PS) dont le soutien indéfectible aux aspects financiers du projet d'usine éolienne laisse rêveur...

Combien de réactions au niveau des communes ?

C'est la question que tout le monde se pose.

Les communes ont 10 jours après la fin de l'enquête publique pour effectuer le tri, le comptage des documents reçus, rédiger le rapport de synthèse et remettre un avis éventuel aux autorités compétentes.

Le réseau Molineole tient à rappeler qu'il a vivement conseillé à la population :

- d'écrire des lettres originales adressées à chacune des 4 communes concernées (Anhée, Fosses-la-Ville, Mettet et Profondeville) ;
- de personnaliser ces lettres afin de bien mettre en évidence les réclamations, observations et/ou suggestions ;
- de ne pas faire signer des mineurs d'âge ;
- de ne pas envoyer d'E-mails ;
- de ne pas envoyer de fax ;
- et surtout de ne pas faire de photocopies.

Le réseau Molineole espère que seules les opinions émises dans un cadre légal seront au centre des préoccupations des communes concernées.

L'analyse qualitative des réactions enregistrées dans le cadre des deux enquêtes publiques est d'ailleurs celle qui est privilégiée par le Fonctionnaire Technique et par le Fonctionnaire Délégué.

Si le Bourgmestre de Mettet pense qu'un simple comptage des « contre » et des « pour » suffit à faire octroyer le permis unique à ses amis, il se trompe.

Analyse critique de l'Etude des Incidences sur l'Environnement (EIE)

La bataille des chiffres quant aux « contre » et aux « pour » enregistrés lors des deux enquêtes publiques ne doit pas occulter l'important travail que le réseau Molineole a réalisé durant ces deux enquêtes.

Le réseau Molineole a en effet réalisé une analyse critique de l'Etude des Incidences sur l'Environnement (EIE) (http://www.molineole.be/doc/eie_analyse_molineole.pdf).

En conclusion de cette analyse de 97 pages, le réseau Molineole émet le sentiment que les promoteurs tente d'introduire au chausse-pied des éoliennes dans la région de la Molinee. L'analyse critique démontre que le projet ne s'y intègre pas.

Cette analyse critique a fait l'objet d'une vaste diffusion auprès des principaux acteurs économiques, sociaux et/ou politiques (locaux et régionaux).

La seconde mi-temps

Un match n'est définitivement gagné qu'à l'issue de la seconde mi-temps!

Celle-ci s'engagera par l'octroi ou non du permis unique.

Le réseau Molineole s'est soigneusement entraîné en vue de cette seconde mi-temps, en n'oubliant pas de poursuivre son travail d'information auprès de la population mais aussi et surtout, s'il le fallait, en allant en recours auprès du ministre compétent et même jusqu'au Conseil d'Etat pour enfin faire comprendre de façon définitive aux promoteurs que la région de la Molinee mérite mieux que d'être sacrifiée à des intérêts purement financiers.

Le réseau Molineole poursuivra également son travail de réflexion et de sensibilisation des communes et de la population aux Sources d'énergie renouvelables (SER) et à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie.

Par ses actions et par sa détermination, le réseau Molineole a contribué de manière importante à une prise de conscience au niveau de la Région wallonne : le développement éolien, indispensable dans le cadre des engagement de Kyoto, ne peut pas se faire de manière anarchique et certainement pas en détruisant l'environnement sain, sûr et agréable auquel ont légalement droit tous les habitants de notre pays.

Réseau Molineole

www.molineole.be

info@moligneole.be

Tél. (répondeur) et fax : 071/57.83.10